

INFORMATIONS AUX PARENTS - Rentrée scolaire 2019/2020

Nous vous serions reconnaissants de conserver soigneusement ces renseignements utiles, pour toute l'année scolaire.

CANTINE : des tickets repas sont vendus aux familles. **Ils sont ramassés chaque matin avant 9h.** Pour les plus jeunes, il est possible de demander à l'enseignant responsable de bien vouloir se charger de leur carnet, afin d'éviter les pertes ou vols.

Ces carnets sont vendus uniquement au bureau, le lundi toute la journée et le mardi de 8h00 à 10h et de 16h15 à 16h45. Le prélèvement automatique est fortement conseillé. Nous vous demandons d'être respectueux de ces dates et horaires. Pour les repas occasionnels, pensez à acheter un carnet de 10 tickets pour l'année scolaire (C'est beaucoup moins cher que le ticket à l'unité).

TARIF des REPAS : Règlement conseillé : prélèvement bancaire sur 10 mois

Pour les classes **maternelles** : Le carnet de 20 repas

92 €

Pour les classes **primaires** : Le carnet de 20 repas

96 €

Réduction de 15% pour le 2^{ème} et 3^{ème} enfant

Le repas pris occasionnellement : 5,70 €

ASSURANCES : Votre enfant doit être assuré en Individuelle Accident et Responsabilité Civile.

Nous exigeons une attestation pour toute activité scolaire ou extrascolaire. **Pour les porteurs de lunettes, vérifiez qu'une clause garantit le bris ou la perte.**

HORAIRES : Les horaires du lundi au vendredi sont : **8h30 - 11h45**

13h30 - 16h15 (La surveillance est assurée **dix minutes avant et un quart d'heure après les cours**, c'est à dire **de 8h20 à 16h30 : l'école décline toute responsabilité en dehors de ces horaires**).

Toute absence doit être signalée **si possible avant le début des cours** pour les élèves de CP à CM2, et justifiée, dès que possible, par un mot, ou un certificat médical.

GARDERIE du MATIN : à partir de **7h45 jusqu'à 8h20**. Carnet de 10 tickets : **4€**. Règlement conseillé : prélèvement bancaire sur 10 mois comme pour la cantine.

ETUDE ET GARDERIE du soir : jusqu'à **17h45**, tous les jours de classe, *sauf les veilles de congés (pas d'étude, ni garderie)*. Prix du carnet de 10 tickets : **13,00 €** (goûter compris). Pour un ticket occasionnel d'étude ou de garderie : **1,50 €**.

Il est approuvé par les membres de l'OGEC, qu'en cas de dépassement de l'horaire au-delà de 17h45, un second ticket sera prélevé sur le carnet.

RENTREE Le Vendredi 30 Août 2019 à 8h30.

PRE-RENTREE : Le Jeudi 29 Août 2019 de 14h30 à 16h30.



CONGES SCOLAIRES : se reporter au calendrier ci-joint.

SCOLARITE : la scolarité est due de septembre à juin, sur dix mois pour tous les élèves présents. **Des réductions pourront être consenties par le conseil d'administration de l'O.G.E.C aux familles qui seront en mesure de justifier de revenus très modestes. (Fournir : Avis d'imposition avec revenu imposable, RSA, CAF...)**

A : Contribution normale : 22,50 €

Pour le 2^{ème} enfant ou plus : 20,50 €

B : Contribution réduite : 16 €

FOURNITURES : Un forfait de fournitures, location de livres, achat de fichiers et consommation de photocopies est appliqué sur l'ensemble des classes. Ainsi les factures sont identiques sur la totalité des 10 mois de l'année scolaire.

Pour le niveau CP le livre de lecture est facturé individuellement.

P.S-M.S-GS : 2.10 € C.P : 4.80 € (sauf livres) C.E.1 : 5.80 €

C.E.2 : 6.30 € C.M.1 : 6.60 € C.M.2 : 6.80 €

Les livres étant loués nous vous demandons de les tenir en bon état, et couverts. (S'ils sont détériorés, nous serons dans l'obligation de les facturer). **Une liste de fournitures conseillées, selon chaque niveau de classe, vous est remise dans ce même envoi.**

FACTURATION : Il est vivement conseillé de régler par prélèvement automatique ou par chèque bancaire, afin de réduire nos frais administratifs. Les paiements en espèces ne peuvent être effectués qu'au bureau. Merci de nous retourner au plus vite le document JAUNE qui fait office de réinscription de votre enfant et permet de réactualiser les adresses ainsi que les numéros de téléphone domicile et portable.

Les élèves qui utilisent un service de ramassage scolaire doivent s'inscrire **sur internet**.

DIVERS : Votre enfant dispose d'un cahier de correspondance ou agenda, n'hésitez pas à l'utiliser, pour rester en lien avec l'école.

La directrice peut recevoir sur rendez-vous chaque lundi, chaque vendredi et en soirée.